



**MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-APOLLINAIRE  
COMTÉ DE LOTBINIÈRE  
PROVINCE DE QUÉBEC**

---

**SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2016**

À une séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> février 2016, à 19 h 30, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

M. Bernard Ouellet, maire  
M. Léopold Rousseau, conseiller n° 1  
M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2  
M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3  
Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4

Étaient absents :

M. André Sévigny, conseiller n° 5  
M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

La directrice générale atteste que plus de 7 personnes sont présentes dans la salle.

---

**ORDRE DU JOUR**

**PRÉLIMINAIRES :**

---

1. Ouverture de la session
2. Enregistrement des droits de parole du public
  - a. Exercice des droits de parole du public
3. Faits saillants et résumé de la correspondance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des comptes et dépôt du registre des engagements
6. Transferts de crédits (Aucun)

**ÉTUDE :**

---

7. **SERVICE D'URBANISME**
  - a. Adoption du règlement n° 763-2015
  - b. Inscription au congrès de la COMBEQ
  - c. Modification au plan d'ensemble de Paysagiste 2000 inc.
8. **SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**
  - a. Subvention aux scouts du 127<sup>e</sup> Groupe Agapogil
9. **SERVICE DES INCENDIES**
  - a. Acceptation de l'organigramme du service de sécurité d'incendie
10. **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU**
  - a. Adoption règlement n° 768-2016
  - b. Adoption règlement n° 769-2016
  - c. Adoption règlement n° 770-2016
  - d. Autorisation de signatures pour la création de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles
  - e. Acceptation de la rue Grenier
11. **SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE**
  - a. Aide financière à la chorale « Les Amis de la musique » et au Comité de liturgie de St-Apollinaire



**12. ADMINISTRATION**

- a. Achat de cartes pour la soirée reconnaissance des Chevaliers de Colomb
- b. Acceptation de la promesse d'achat et de vente – lot 4 448 301

**13. AGENDA POLITIQUE**

- a.

**14. VARIA**

**15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**16. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE**

**17. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

16787-02-2016  
point no 4

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2016 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

16788-02-2016  
point no 5

**ADOPTION DES COMPTES ET DÉPÔT DU REGISTRE DES ENGAGEMENTS**

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que le maire et la directrice générale soient autorisés à les payer.

Adopté à l'unanimité

**Salaires bruts payés - Janvier**

Bernard Ouellet	2 611.19 \$
Léopold Rousseau	949.53 \$
Jean-Pierre Lamontagne	949.53 \$
Jonathan Moreau	949.53 \$
André Sévigny	949.53 \$
Julie Rousseau	949.53 \$
Alexandre D'Amour	949.53 \$
Martine Couture	6 166.35 \$
Cathy Bergeron	5 198.21 \$
Martin Miller	3 513.50 \$
Renault Lepage	5 853.56 \$
Dany Lamontagne	4 702.93 \$
Membres du conseil et cadres :	<b>33 742.92 \$</b>
Employés voirie et bureau :	<b>47 085.74 \$</b>
Service de sécurité incendie :	<b>15 861.48 \$</b>
Bibliothèque et brigadières :	<b>4 020.00 \$</b>
Personnel de la SAAQ :	<b>7 297.17 \$</b>
Employés du Centre multifonctionnel :	<b>3 116.95 \$</b>
<b>Total des salaires bruts payés pour janvier 2016 :</b>	<b>111 124.26 \$</b>



## Comptes payés - Janvier

Constructo Se@o	Plan d'intervention des conduites	1 762.70 \$
Groupe Negotel	Téléphone	447.96 \$
Constructions de la Chaudière inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Constructions de la Chaudière inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Maxime Bergeron	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Télus	Internet et téléphones	1 113.07 \$
Hydro-Québec	Électricité	4 431.63 \$
Vidéotron	Frais et ajustement de frais	706.75 \$
Claude Breton	Remboursement de taxes	152.56 \$
Produits Suncor	Essence et diesel	4 020.61 \$
Opération Nex-Rouge Lotbinière	Subvention pour 2015	100.00 \$
Gaz Métropolitain	Gaz à la caserne	608.73 \$
Gestion Hélène et J-Paul Moreau inc.	Remboursement de taxes	1 297.84 \$
Gestion Hélène et J-Paul Moreau inc.	Remboursement de taxes	440.59 \$
Félix Bastrash, Prescylia Bégin	Remboursement de taxes	501.14 \$
Zoom Nature	Conférence	212.70 \$
Hydro-Québec	Électricité	19 786.00 \$
Bell Mobilité	Cellulaires	968.24 \$
Coop Fédérée	Propane et diesel	3 840.87 \$
Michaël Vanier	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Créations Réka	Dépôt pour luminaires et mur de bois	2 000.00 \$
CARRA	Cotisation de janvier	1 318.52 \$
Immeubles Turcotte & Labrecque inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Bureau en Gros	Chaise pour comptoir de la SAAQ	508.42 \$
Constructions Aury & fils inc.	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
SADC de Lotbinière	Conférence de Jean-François Ouellet	70.00 \$
Jonathan Lambert	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
David Ouellet	Remb. dépôt certificat de localisation	200.00 \$
Habitations Marax	Remb. dépôt certificats de localisation	400.00 \$
Hydro-Québec	Électricité	6 757.23 \$
Info Page	Téléavertisseurs	223.74 \$
<b>Total des comptes payés pour le mois de janvier 2016 :</b>		<b>53 269.30 \$</b>

## Comptes à Payer - Janvier

Aerzen Canada	Filtres à air	384.55 \$
Les Affaires	Renouvellement abonnement	91.97 \$
Aquatech	Services professionnels	3 691.85 \$
Areo-Feu	Inspection annuelle	858.36 \$
Association soccer Lotbinière	Saison 2016	8 803.47 \$
Expert Atôm	Ouverture des portes	77.61 \$
Batterie du Québec	Piles	98.79 \$
Béton Laurier inc.	Location de grue et ensemble de joints	2 200.62 \$
Boivin & Gauvin inc.	Pièces, entretien et tests	2 910.82 \$
Gilles Boutin	Livres bibliothèque	40.00 \$
Brassard	Papeterie, papier, boîtes	2 229.23 \$
Buroplus St-Agapit	Crayons & nettoyeur	10.88 \$
Campus Notre-Dame-de-Foy	Masques usagés et bouteilles	2 012.06 \$
Pièces d'autos Carquest	Équipement garage et ampoules	112.51 \$
Cathy Létourneau, Notaire	Honoraires - parcelle de terrain MTQ	672.99 \$
CGER	Location d'octobre et de décembre	15 463.76 \$
C.E.R. Turmel enr.	Pièces pour gratte	128.77 \$
Clinique vétérinaire Lauvien	Euthanasie et incinération	74.73 \$
Florence Cloutier	L'heure du conte	50.00 \$
Conciergerie Rive-Sud	Ménage de la salle commu. et toilettes	555.65 \$
Construction BML	Pierre pour bris d'aqueduc	378.26 \$
Constructo Se@o	Appel d'offre	103.73 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la  
Municipalité de Saint-Apollinaire**



Coop Unicoop	Triangle èa haute visibilité	22.81 \$
Copibec	Licence bibliothèque	28.74 \$
Cordonnerie Touche-à-tout	Remb. - bottes de travail	91.91 \$
Christian Côté	Remb. - manteau et pantalon	73.09 \$
CPU Design inc.	Configurer lecteur	477.62 \$
Croteau Marcel	Ménage de janvier 2016	663.97 \$
Donavar inc.	Réparer pompe	10 443.69 \$
Déneigement Olivier	Entretien patinoire	4 285.70 \$
Deschênes & fils Itée	Compteurs d'eau	277.45 \$
Desharnais Centre du camion	Pneus VTT	250.13 \$
Maude Deslauriers Talbot	L'heure du conte	50.00 \$
Distribution Sports-loisirs	Filets protecteur	6 601.85 \$
Entreprises Robert Demers inc.	Remboursement retenue	201.58 \$
Équipement d'incendie Rive-Sud inc.	Surveillance garage et réservoir	110.39 \$
Équipements de lavage de la Capitale	2 laveuses à pression	3 789.82 \$
Aline Falardeau	Professeur de yoga	960.00 \$
Fédé. des centres d'action bénévole	Certificats et ballons	162.29 \$
Ferme des jumeaux Lamontagne	Déneigement de février	6 271.87 \$
Fonds d'information sur le territoire	Droits de mutations	96.00 \$
Fusion signalisation	Signalisation	166.71 \$
GENEQ	Sonde de niveau	881.68 \$
Groupe Archambault inc.	Livres pour bibliothèque	63.95 \$
Wilfrid Houle	Photo aérienne	621.00 \$
Installation R. Mailloux	Mousses à micro	13.79 \$
Inter-Cité usinage	Asphalte pour bris d'aqueduc	1 076.17 \$
Joe Johnson Équipement inc.	Pièces pour balai	86.88 \$
Lab-eau-sol Environnement inc.	Disques à couper	229.81 \$
Labo. de canalisations souterraines	Recherche de fuite	411.04 \$
Dany Lamontagne	Remb. achats divers	92.00 \$
Léopold Delisle inc.	Bris d'eau et déneigement de février	39 815.84 \$
Librairie Renaud-Bray	Livres pour bibliothèque	6 122.43 \$
Logiciels Sport-Plus inc.	Renouvellement	2 873.85 \$
Mabarex	Roulettes pour tamis	1 557.91 \$
Magnor inc.	Inspection des filtres	1 099.16 \$
Marché Veilleux	Divers - caucus et réunion de maires	369.00 \$
Marius Garon inc	Treuil économique	434.44 \$
MRC de Lotbinière	Quote-part de février et formation	29 572.34 \$
Municipalité de Laurier-Station	Quote-part de février	5 608.77 \$
Municipalité de St-Agapit	Formation et entraide pompiers	1 240.74 \$
Normand Côté	Entrepreneur électricien	348.92 \$
Paysagiste 2000 inc.	Neige pour glissade et déneigement fév.	62 377.21 \$
Performance C2	Session d'hiver	29 318.75 \$
Pierre Boily électrique inc.	Centre multifonctionnel	1 374.89 \$
Pitney Bowes	Location timbreuse	56.28 \$
Porte de garage SM	Réparer porte et réajuster	312.23 \$
Predimach inc.	Frais hébergement et logiciel pompier	632.36 \$
Produits sanitaires Lépine	Produits sanitaire	321.74 \$
Produits industriels Jean-Paul Côté	Hypochlorite	1 020.98 \$
Produits Capital	Produits d'entretien	446.74 \$
PG Solutions	Logiciel de paie	12 233.33 \$
Protection incendie PC	Inspections et recharges	766.78 \$
Publications du Québec	Normes ouvrage	41.53 \$
Qualinet Environnement	Nettoyer et pomper	18 272.47 \$
Quincaillerie 2000 inc.	Entretien et réparations	109.30 \$
Rabais Campus	Revue bibliothèque	201.38 \$
Radiateurs Lamontagne inc.	Souder radiateur	34.49 \$
Réal Huot inc.	Manchons de réparation	1 338.10 \$
Réseau biblio de la Capitale-Nationale	Trousses une naissance un livre	91.98 \$
R.M. Leduc & cie	Étiquettes, ruban et pellicule pour	1 316.05 \$



	biblio.	
Roulement Techno inc.	Pièces et accessoires	82.13 \$
SADC de Lotbinière	Formation des bénévoles	20.00 \$
Saute-Mouton & Ribambelle	Animation cours de cuisine	574.88 \$
Serrupro	Déplacer 2 poignées	1 037.31 \$
Service d'incendie en commun	Entraide	1 583.62 \$
Services Technologiques A.C.	Contrat d'entretien	3 345.89 \$
Services Frimas inc.	Maintenance oct. et déc. et vérification	693.31 \$
SNC-Lavalin inc.	Raccordement du puits	1 821.78 \$
Solu Tech	Nettoyer trou d'homme	321.93 \$
SOS Technologie	Programme Oxy-Vie	482.33 \$
S-Pace Signalétique inc.	Signalisation	28.74 \$
Talbot Équipement Itée	Moon	134.44 \$
Télécom U2B	Étuis à courroie	105.64 \$
U.S.D. inc.	Bacs bleu	1 315.89 \$
Veolia Water Technologies	Produits chimiques	891.06 \$
Voltec	Entretien réseau	853.69 \$
Würth Canada limitée	Pièces et accessoires	478.82 \$
Xérox	Copies et versement trimestriel	205.26 \$
<b>Total des comptes à payer pour le mois de janvier 2016 :</b>		<b>312 739.26 \$</b>

16789-02-2016  
point no 7a

#### ADOPTION - RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 763-2015

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement de zonage numéro 590-2007 le 3 mars 2008;

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QU'une demande de modification au règlement de zonage a été reçue de la part d'un promoteur afin de réduire la marge de recul latérale minimale à 3,5 mètres au lieu de 4 mètres et la somme des marges latérales minimales à 7 mètres au lieu de 8 mètres dans la zone 183.1R, sur la rue Sévigny;

ATTENDU QUE le promoteur souhaite construire 5 habitations bifamiliales jumelées comportant des entrées fermées en cours latérales pour accéder aux logements situés au deuxième étage et pour y aménager les remises pour les occupants;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le Conseil et présidée par le Maire a eu lieu le 2 décembre 2015;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été donné le 11 janvier 2016 par André Sévigny, conseiller no 5;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu une copie de ce règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Qu'un règlement portant le n<sup>o</sup> 763-2015 soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité.



16790-02-2016  
point no 7b

### **INSCRIPTION AU CONGRÈS DE LA COMBEQ**

ATTENDU QUE le congrès de la Corporation des Officiers Municipaux en Bâtiment et en Environnement du Québec (COMBEQ) se tiendra les 28, 29 et 30 avril 2016 à l'Hôtel Universel Rivière-du-Loup ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser Louise Camiré, inspecteur en bâtiment et environnement, à participer à ce congrès de la COMBEQ pour un montant de 550 \$ plus taxes.

Qu'une dépense additionnelle, respectant les limites du budget prévu, soit autorisée pour combler les frais de déplacement et d'hébergement.

Adopté à l'unanimité

---

16791-02-2016  
point no 7c

### **MODIFICATION AU PLAN D'ENSEMBLE DE PAYSAGISTE 2000 INC.**

ATTENDU QUE « Paysagiste 2000 inc. » souhaite procéder aux travaux de prolongement de la rue Demers au printemps 2016;

ATTENDU QU'un plan projet de lotissement a été présenté en mai 2014 montrant la possibilité de construire 15 jumelés, ainsi que 6 résidences, pour un total de 36 portes;

ATTENDU QUE le marché actuel est plus favorable à la vente de terrains pour des jumelés que pour des maisons;

ATTENDU QU'un nouveau plan de lotissement a été préparé par Giroux arpenteurs-géomètres, montrant la possibilité de construire 21 jumelés, soit 42 portes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter le changement de plan d'ensemble proposé par « Paysagiste 2000 » pour la dernière phase de la rue Demers dans le développement sud-ouest.

D'autoriser le Maire Bernard Ouellet ou le Maire suppléant Alexandre D'Amour et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer pour et au nom de la Municipalité, le protocole d'entente pour cette phase des travaux en conformité avec le règlement numéro 596-2007 sur les ententes relatives à des travaux municipaux.

Adopté à l'unanimité

---

16792-02-2016  
point no 8a

### **SUBVENTION AUX SCOUTS DU 127<sup>E</sup> GROUPE AGAPOGIL**

ATTENDU QUE le 127<sup>e</sup> Groupe Agapogil demande à la Municipalité un soutien financier pour mener à bien sa mission d'éducation sociale;

ATTENDU QUE parmi les 54 jeunes inscrits cette année, 31 sont résidents de Saint-Apollinaire;

ATTENDU QUE la Municipalité maintient une politique de subvention des organismes de sports et loisirs à raison de 50 \$ par participant;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder à ce regroupement, la somme de 1550 \$ pour les 31 enfants de St-Apollinaire.

Adopté à l'unanimité

---

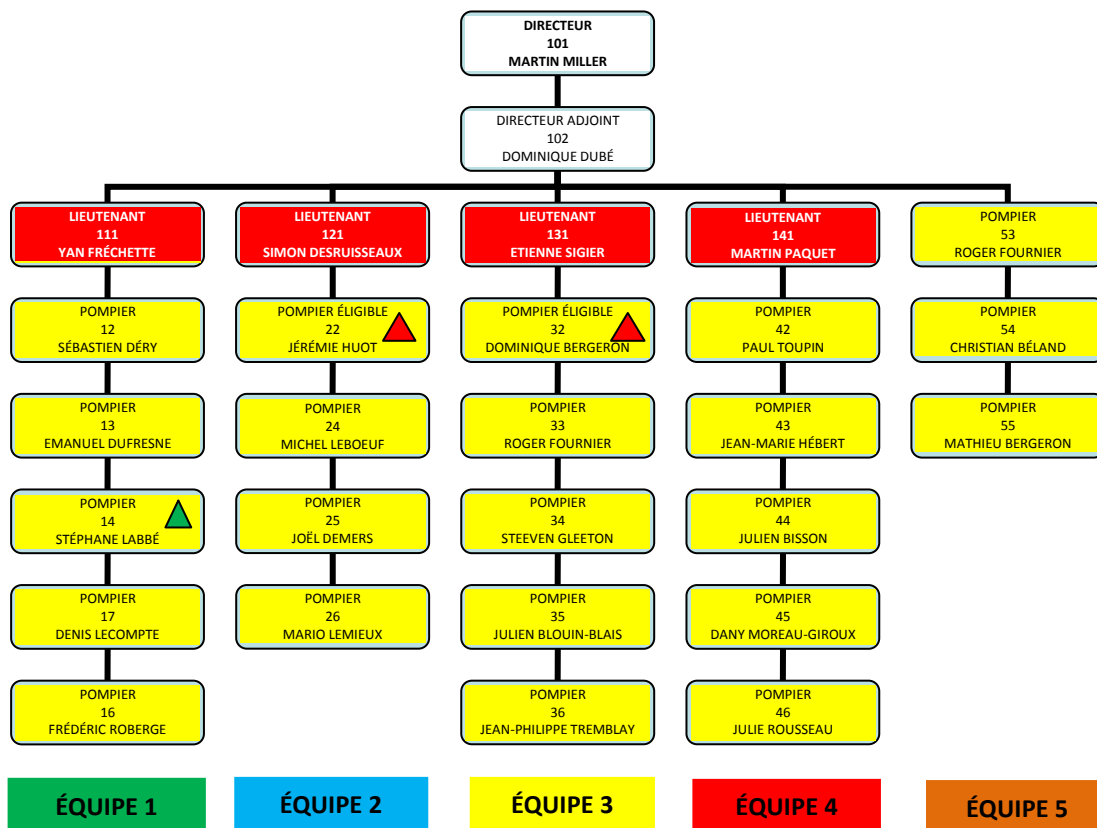


16793-02-2016  
point no 9a

## ACCEPTATION DE L'ORGANIGRAMME DU SERVICE DE SÉCURITÉ D'INCENDIE

ATTENDU QU'Il est important de maintenir à jour l'organigramme du service de sécurité d'incendie;

ATTENDU QUE suite au départ de 1 officier au printemps dernier, il est important de revoir l'organigramme du service de sécurité d'incendie;



IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité :

D'accepter l'organigramme proposé par le directeur du service de sécurité incendie et de nommer M. Martin Paquet comme lieutenant au sein du service de sécurité incendie.

Adopté à l'unanimité

*La conseillère n° 4 Julie Rousseau, s'abstient de vote sur cette résolution*

16794-02-2016  
point no 10a

## ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 768-2016

ATTENDU QUE l'article 19 de la Loi sur les compétences municipales permet à toute municipalité locale d'adopter des règlements en matière d'environnement;

ATTENDU QU'Il est à propos et dans l'intérêt de la municipalité et des citoyens de réglementer l'installation de soupape de sûreté (clapet de non-retour);

ATTENDU QUE le présent règlement vise à éviter les refoulements des eaux d'égouts;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a dûment été donné par, Julie Rousseau, conseillère no 4, lors de la séance du Conseil du 11 janvier 2016;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont reçu une copie de ce règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le n° 768-2016 soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité.



16795-02-2016  
point no 10b

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 769-2016**

ATTENDU QUE le règlement numéro 54-1985 décrétant les branchements d'égouts a été adopté 1985 et mis à jour en 2008;

ATTENDU QUE l'infiltration et les apports d'eaux usées provenant de branchements d'égouts mal effectués ont un impact considérable sur le coût, le fonctionnement et l'opération de ces équipements;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement considérant l'investissement de la Municipalité pour la prolongation du réseau au cours des dernières années;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a dûment été donné le 11 janvier 2016, par André Sévigny, conseiller n° 5;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie du présent règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le n° 769-2016 soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité.

---

16796-02-2016  
point no 10c

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 770-2016**

ATTENDU QUE le règlement 676-2011 relatif à la tarification de certains biens, locations et services municipaux a été adopté le 9 janvier 2012;

ATTENDU QUE de nombreux travaux de prolongements des réseaux d'aqueduc et d'égouts ont été réalisés au cours des dernières années dans la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité a assumé les coûts de certains branchements publics;

ATTENDU les dispositions du règlement n° 769-2016 sur les branchements aux réseaux d'eau potable et d'égouts;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 11 janvier 2016, par Alexandre D'Amour, conseiller n° 6 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie du présent règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un règlement portant le n° 770-2016 soit et est adopté

Adopté à l'unanimité.

---

16797-02-2016  
point no 10d

### **AUTORISATION DE SIGNATURES POUR LA CRÉATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Apollinaire et de Saint-Agapit travaillent présentement à créer une régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles destinée à l'enfouissement;

ATTENDU QUE pour ce faire, plusieurs documents, dossiers, contrats, etc., devront être signés pour faire avancer le projet;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité





D'autoriser le Maire Bernard Ouellet ou le Maire suppléant Alexandre D'Amour et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer tout document en rapport avec la création de la régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles.

Adopté à l'unanimité.

---

16798-02-2016  
point no 10e

### **ACCEPTATION DE LA RUE GRENIER**

ATTENDU QUE *Ultima Immobilier inc.* a reçu l'autorisation du ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour la construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égouts dans la rue Grenier dans le développement résidentiel « le District »;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu le certificat de réception provisoire approuvé par la firme SNC-Lavalin, incluant la liste des travaux à compléter pour ce projet de 30 terrains;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité accepte la rue Grenier, soit le lot 5 785 242 du cadastre du Québec;

La rue cédée à la Municipalité par *Ultima immobilier inc.* pour la somme de un dollar (1,00 \$) est considérée comme rue publique, mais le promoteur ne sera pas dégagé de ses engagements et de ses responsabilités quant à la bonne exécution et à la réalisation des travaux.

La Municipalité s'engage à faire l'entretien des rues une fois l'acte de cession signé par les parties.

Le Conseil autorise le Maire Bernard Ouellet ou le Maire suppléant Alexandre d'Amour et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Apollinaire, l'acte relatif à cette cession.

Adopté à l'unanimité

---

16799-02-2016  
point no 12a

### **AIDE FINANCIÈRE À LA CHORALE « LES AMIS DE LA MUSIQUE » ET AU COMITÉ DE LITURGIE DE ST-APOLLINAIRE**

ATTENDU QUE la chorale « Les Amis de la musique » et le Comité de liturgie de Saint-Apollinaire organisent une importante activité aux profits de la Fabrique de Saint-Apollinaire;

ATTENDU QUE Maxime Landry en formule duo acoustique avec Amélie Veille, seront en spectacle le 7 avril prochain à l'église de Saint-Apollinaire;

ATTENDU QUE cette activité génèrera des frais de 5600 \$ en plus des taxes et que les organisateurs sollicitent une aide financière de la Municipalité pour les aider à défrayer tous ces coûts;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'allouer un montant de 600 \$ pour l'activité du 7 avril prochain, organisée par la chorale « Les Amis de la musique » et le Comité de liturgie de Saint-Apollinaire, à l'église de Saint-Apollinaire.

Adopté à l'unanimité.

---



16800-02-2016  
point no 12a

### **ACHAT DE CARTES POUR LA SOIRÉE RECONNAISSANCE DES CHEVALIERS DE COLOMB**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une invitation des Chevaliers de Colomb de St-Apollinaire pour participer à la Soirée de Reconnaissance des membres qui ont 25 et 50 années de vie colombienne, qui aura lieu le samedi 5 mars prochain à la salle communautaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De faire l'achat de 3 cartes au coût de 25 \$ par personne, pour un total de 75 \$, pour la Soirée de Reconnaissance des Chevaliers de Colomb.

Adopté à l'unanimité.

---

16801-02-2016  
point no 12b

### **ACCEPTATION DE LA PROMESSE D'ACHAT ET DE VENTE – LOT 4 448 301**

ATTENDU QU'une promesse d'achat et de vente a été signée entre la Municipalité et Nathalie Anne Roy & Éric Michaud pour le lot 4 448 301 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière, terrain situé au 86, rue des Campanules;

ATTENDU QUE le prix de vente a été fixé à 70 686 \$, ce qui représente un taux de 8,50 \$ du pied carré, plus les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De vendre à Nathalie Anne Roy & Éric Michaud, le lot 4 448 301 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Lotbinière, terrain situé au 86, rue des Campanules, pour le montant de 70 686 \$ plus les taxes applicables.

D'autoriser le Maire Bernard Ouellet ou le Maire suppléant Alexandre D'Amour et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer l'acte de vente pour et au nom de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

---

16802-02-2016  
point no 16

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3  
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 1<sup>er</sup> février 2016 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité

---

16803-02-2016  
point no 17

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1  
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance ordinaire le 1<sup>er</sup> février 2016, à 19 h 55.

Adopté à l'unanimité

---



Bernard Ouellet,  
Maire

Martine Couture,  
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

---

*PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL : 7 mars 2016*

---